

Veillez de trouver ci-dessous un communiqué de presse.

Selon votre besoin, les informations contenues peuvent être utilise pour plusieurs articles:

Nouveau Entreprise européen lancer malgré la crise.

Plupart des assures ne comprennent pas leurs Franchise.

Petit village rurale attaque un marché européen grâce à l'internet

Priez de nous contacter pour plus d'informations.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE :

Entreprise Assurance Innovante basée dans le Sud Ouest va lancer en Europe un nouveau produit.

Roquecor, France (25 Janvier 2010) - DSA Europe, une société établie à Roquecor (400m du Lot et Garonne !) va lancer dans toute l'Europe un produit révolutionnaire d'assurance en ligne, couvrant le montant de la franchise des polices d'assurance auto.

La société a été fondée à Roquecor où vit l'un des deux cofondateurs de cette société, et depuis ce petit village, ils sont prêts à commercialiser une nouvelle police d'assurance dans toute l'Europe via internet. Bien qu'ayant un petit bureau (200m²), leurs ambitions sont grandes. Sans être découragés par la récession internationale ils ont établi DSA Europe et grâce aux merveilles de l'internet ils ont réuni une équipe basée à Londres, à l'île Maurice et en Suède afin de développer des produits d'assurance de pointe.

« *Ce n'est pas parce que nous vivons dans la France rurale que nous ne pouvons pas trouver notre place sur le marché international* », a déclaré Peter Driscoll (Directeur du Marketing). « *Les progrès technologiques ont fait que ce n'est plus nécessaire d'être dans les grandes villes pour diriger les entreprises internationales* ».

La première police, qui est vendue en ligne, permet aux clients de couvrir le montant supplémentaire (la Franchise) appliqué à presque toutes les polices d'assurance auto. (La partie que l'assuré "doit payer").

À la suite d'une enquête récente (Novembre 2009) on a découvert que ;

60% des assurés ne connaissent pas le montant de la franchise.

80% ne savent pas que leur franchise peut augmenter quand c'est les jeunes conducteurs qui conduisent (jusqu'à 1500 €).

5% ne comprennent pas la franchise.

20% ne savent pas que l'augmentation de leur franchise pourrait baisser les primes.

95% ne savent pas qu'ils peuvent protéger leurs franchises.



M. Driscoll a indiqué que de nombreux automobilistes n'étaient pas au courant que les coûts des réparations n'étaient pas entièrement remboursés, provoquant ainsi une mauvaise surprise quand il s'agissait de faire une réclamation. *«Lorsque les gens achètent une police d'assurance, ils collent une vignette sur le pare-brise et oublient ce sujet », dit-il. «La plupart des gens ne lisent pas les conditions générale de leurs polices. Si vous demandez à quelqu'un le montant de sa franchise il n'en aura pas la moindre idée »*

Le nouveau contrat d'assurance peut être mis en place simultanément avec la police auto existante. Il peut être acheté avec n'importe quel assureur principal et ce n'est pas nécessaire qu'il porte la date de renouvellement de la police principale.

Le produit est disponible «en ligne» à www.assuremafranchise.fr. Le gérant, Mr Snowball, a déclaré: *«Avec l'augmentation des coûts pour l'automobiliste ce produit offre une certaine tranquillité d'esprit pour ceux qui sont obligés d'utiliser un véhicule, en particulier dans la France rurale »*

Peter Driscoll, ajouté *« Avec un prix entre 3 € et 5 € par mois pour € 300 à € 750 de couverture de franchise, la police séduira tous les propriétaires de voitures. Après l'achat d'une assurance auto, les automobilistes ne veulent pas payer une franchise suite à un sinistre et cette nouvelle police, pour seulement quelques euros par mois, permet à chacun d'être remboursé pour tous les coûts associés à un sinistre ».*

FIN

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Peter Driscoll au

05 63 94 05 88 ou par email
info@dsaeurope.eu

Notes aux rédacteurs:

DSA Europe SARL est enregistrée auprès de la Chambre de commerce, R.C.S. Montauban 513 014 241 et enregistrée auprès de ORIAS 09 051 276 et est spécialisée dans la conception et commercialisation des produits d'assurance originaux et novateurs. La société existe depuis 2008 et l'équipe a une expérience internationale. Pour en savoir plus sur ce nouveau produit veuillez visiter

www.assuremafranchise.fr

ou pour plus d'informations sur DSA Europe SARL visitez

www.dsaeurope.eu

Peter Driscoll et Jeremy Snowball sont voisins dans Le Tarn et Garonne et le Lot et Garonne. Jeremy a plus de vingt cinq ans d'expérience dans l'assurance et Peter a été à la tête d'entreprises en France et à l'étranger. Cela fait des années que Jeremy Snowball et Peter Driscoll vivent dans cette région de France, chacun est marié et leurs enfants sont scolarisés ici.